

**Objectifs :**

Identifier les risques liés au stockage des produits chimiques

Mettre en application les règles de stockage et de transfert des produits en fonction des dangers et de leur nature

Connaître les mesures de prévention et de protection

**Public concerné et prérequis :**

Public cible

Magasinier

Toute personne impliquée dans la réception et le stockage des produits chimiques

Pré-requis

Connaissance de base sur la réglementation de classification des produits chimiques dangereux (avant le CLP)

La nouvelle réglementation CLP sera traitée dans la formation gestion des stocks industriels de produits chimiques

**Qualification des intervenants :**

Formation animée par un consultant spécialisé

**Moyens pédagogiques et techniques :**

Vidéo-projecteur, Paper-board,

Evaluation au début de la formation sur les attentes

Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques

Exercices

Support de cours envoyé par mail

**Durée, effectifs :**

7 heures.

11 stagiaires.

**Programme :**

CONNAITRE ET IDENTIFIER LES RISQUES LIES A LA GESTION DES STOCKS DE PRODUITS CHIMIQUES

- Identifier les risques liés au stockage de produits chimiques

- Rappels sur les produits chimiques dangereux et leurs dangers

Classification des agents chimiques dangereux (introduction à la nouvelle réglementation CLP)

Apprentissage des règles d'étiquetage et de complétion de la Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Identification des dangers selon le transport de marchandises dangereuses

**ASSURER LE STOCKAGE DES PRODUITS DANGEREUX**

- Point sur le site de stockage
- Manipuler les réservoirs fixes et les conteneurs mobiles
- Respecter les règles de stockage
- Maîtriser la gestion du stockage
- Savoir comment traiter les déchets

**MAITRISER LE TRANSVASEMENT DES PRODUITS DANGEREUX**

- Assurer le déchargement en toute sécurité
- Assurer le conditionnement en toute sécurité

**ASSURER UNE POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS ET DE GESTION DES RISQUES**

- Appréhender les obligations en matière de formation, d'information du personnel et de signalisation
- Mise au point sur les obligations en matière de protection individuelle et des moyens de secours

**Modalités d'évaluation des acquis :**

Evaluation tout au long de la formation

Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs

Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

**Sanction visée :**

Une attestation de stage sera remise aux stagiaires

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

**Délais moyens pour accéder à la formation :**

Inscription maximum 15 jours avant le démarrage de l'action

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui**

oui

**Tarif :**

230,00 €

**Taux de satisfaction de la formation :**

97.16